VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES AL'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier **Danziger & Tessier** **Danziger & Tessier**

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

SUCCESSION DE FRANK RODER.

No 81,879—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 26 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1907 et signé le 20 juin 1907 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E et d'un ordre daté le 18 octobre 1907 de l'Hon. Geo. H. Théard, Division E, homologuant la procédure d'une assemblée de famille tenue pardevant C. O. Fridrichs, notaire, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certaines lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peydras, Magasin, Natchez et Tchoupitoulas, désignés sous les lots 3, 4 et 5 sur un plan de voyer fait par Charles de Armas, député voyer général, daté le 27 avril 1858, et annexé à un acte passé en l'étude de Théodore Guyol, ancien notaire en cette ville, le 28 mai 1858. Le lot No 3 formant l'encoignure des rues Peydras et Tchoupitoulas et mesurant 21 pieds 2 pouces de face à la rue Peydras sur 53 pieds 9 pouces de profondeur et façade à la rue Tchoupitoulas, et les lots nos 4 et 5 contigus et mesurant chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Peydras sur 53 pieds 9 pouces de profondeur, le tout en mesure américaine. Les améliorations comprennent un grand magasin en briques à trois étages, désignées par les nos 401, 403, 405 et 407 rue Peydras, coin Tchoupitoulas.

2° Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans le même îlet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, désignés comme lots Nos 1 et 2 sur un devis de voyer, dressé par C. A. de Armas, député voyer général, le 27 avril 1858, annexé audit notaire en l'étude susmentionnée, lesquels lots sont mentionnés dans le plan de voyer ci-dessus. Ledit lot No 1 mesurant 21 pieds, 5 pouces, 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 22 pieds 10 pouces 2 lignes de largeur au fond sur 88 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur le côté du lot No 2, et 89 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Natchez, et ledit lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesurant 21 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 88 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 1, et 88 pieds 5 pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Peydras, avec 22 pieds 10 pouces 2 lignes de largeur dans le fond, le tout en mesure américaine. Les améliorations sont désignées par les Nos 407 et 411 rue Tchoupitoulas et comprennent un grand magasin double en briques à trois étages.

3° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et lot que la propriété premièrement décrite, désigné par le No 13 sur un devis marqué C, lequel dit lot mesurant 21 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 100 pieds, mesure américaine. Les améliorations sont désignées par les Nos 415-417 rue Tchoupitoulas et comprennent un grand magasin en briques à trois étages.

Les propriétés ci-dessus décrites sont situées dans le centre du commerce en gros et sont vendues sujettes aux baux qui s'y trouvent.

4° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet 297, borné par les rues S. Rampart, N. Poydras, Saratoga et Perdido, désigné par la A. sur un devis de voyer dressé par Edgar Pillié, voyer, daté le 13 juin 1907 et mesurant d'après ceci 19 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue S. Rampart, 74 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur et façade à la rue N. Poydras et entre lignes parallèles.

Les améliorations sont désignées par le No 449 S. Rampart et comprennent un magasin à résidence à deux étages, occupé au rez de chaussée par une buvette.

5° Une certaine portion de terre dans le même district et lot que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, désignée par les lettres B et C sur le susdit devis par Pillié, et mesurant ensemble d'après ledit devis 37 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue S. Rampart par 74 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 445 et 447 rue S. Rampart et comprennent un grand magasin double et résidence en briques à deux étages occupés au rez-de-chaussée par une épicerie.

6° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même district et lot comme la propriété ci-dessus quatrièmement décrite et mesurant d'après ledit devis par Pillié sur lequelle est désignée par la lettre D, 37 pieds 9 pouces de face à la rue S. Rampart sur 74 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 439 et 441 rue S. Rampart et comprennent un grand magasin et résidence double en briques à deux étages occupé au rez de chaussée par un magasin de quincaillerie.

Les propriétés ci-dessus décrites quatrièmement, cinquièmement et sixièmement ayant l'usage d'une allée de 4 pieds de largeur dans le fond et s'ouvrant sur la rue Peydras.

7° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 2 et 3, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Derbigny, Feliciana et Claiborne, sur un plan dressé par Louis Surgi, daté le 17 juin 1836, déposé en l'étude de Wm Boswell, alors un notaire en cette ville, lesquels lots mesurant chacun, mesure américaine, 31 pieds de face à la rue Clouet par 117 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le lot 3 formant l'encoignure des rues Clouet et Claiborne.

8° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Magazine et Constance; ladite terre mesure, pied américain, 58 pieds, 11 pouces, 6 lignes rue Quatrième sur une profondeur du côté de la rue Magazine de 128 pieds, 10 pouces, 6 lignes; 90 pieds, 2 lignes de largeur à l'arrière et une profondeur sur le côté de la rue Constance de 128 11 pouces, 1 ligne entre lignes parallèles, laquelle portion de terre se compose d'une partie du terrain 4 et de tous les terrains 5 et 6, sur un plan de B. F. Nichols, voyer, daté du 8 avril 1846, déposé en l'étude de L. R. Keeny, ancien notaire, et de tout le terrain 5 sur un plan de H. Moulhausse, voyer, le 4 mai 1844, déposé au bureau de L. Hermann, ancien notaire; toutes ces mesures étant données sur un plan et un certificat d'arpentage de E. Pillié, voyer, datés du 15 juillet 1891, annexés à un acte pardevant Jas Fahey, ancien notaire, le 20 juillet 1891. Les améliorations sont désignées par les Nos 1016 et 1018 rue Quatrième et 1020 rue Quatrième, et comprennent un magnifique cottage double ayant 7 chambres, salle de bain, etc., de chaque côté, aussi un joli cottage simple ayant 10 chambres, chambre à bain, etc. Les maisons en question sont en excellent état et toujours en demande par de bons locataires.

9° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, carré No 139 borné par les rues Magazine, Quatrième, Constance et Troisième, désignée par la lettre A sur un plan d'Edgar Pillié, daté du 11 juin 1907, et mesurant 106 pieds, 10 pouces, 5 lignes de face rue Magazine, 110 pieds, 6 pouces de profondeur sur le côté de la rue Troisième, 45 pieds, 3 pouces, 7 lignes sur la ligne inférieure; de là, une autre profondeur de 32 pieds, 5 lignes; de là sur une ligne parallèle à la rue Magazine, 158 pieds, 10 pouces, 4 lignes, de là 30 pieds, 11 pouces, 1 ligne de face rue Quatrième; de là sur une ligne parallèle à Magazine, 96 pieds, 3 pouces 6 lignes et 111 pieds, 7 pouces, 4 lignes de l'autre côté. Les améliorations comprennent la demeure de feu M. Frank Roder, comprenant une grande maison en bois à deux étages, retirée du trottoir, clairevoie en fer devant, écurie à deux étages en avant à l'arrière. La maison a corridor, salon, salle à manger, omnibus, bibliothèque, salle à déjeuner, office, galerie de côté et serre au premier étage. Au second étage, corridor, 7 grands appartements à coucher, salle de bain, galeries, etc., grande écurie ayant 2 chambres au dessus, citernes, etc. Les terrains sont vastes et sont tracés, jardin, Schillinger. Maison magnifiquement tapissée, gaz partout. La maison porte le No 2616 rue Magazine.

10° Un certain lot de terre dans le même district et lot que la propriété ci-dessus décrite, désigné sur le plan de Pillié par la lettre B, et mesurant d'après lui 31 pieds 3 pouces 4 lignes de façade à la rue Magazine sur une profondeur de 111 pieds 7 pouces 4 lignes entre lignes parallèles; mesurant ladit lot A sur le côté vers la rue Quatrième.

11° Un certain lot de terre dans le même district et lot que la neuvième propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre C dans le plan susnommé de Pillié et mesurant suivant celui-ci, 64 pieds, 2 lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles, le lot 1 formant le coin des rues Octavie et S. Liberté; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 2030 rue Octavie, et comprenant une résidence en bois avec soubassement, retirée de la rue avec barrière en fer devant et contenant 8 chambres, chambre à bain, office, cave, vestibule, galerie, citerne, hangar, etc., le tout en bon état.

Lots 5 et 6 contigus et mesurant chacun 30 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Octavie sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

Lots 7, 8, 9 et 10 contigus et mesurant chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Octavie sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles; le lot 10 formant le coin des rues Octavie et Franklin.

Lots 11, 12, 13, 14 et 15 contigus et mesurant, chacun, 29 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 151 pieds, 3 pouces, 4 lignes, entre lignes parallèles; le lot 16 formant le coin des rues Franklin et Joseph.

Lots 16, 17, 18, 19 et 20 contigus et mesurant, chacun, 29 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 151 pieds, 3 pouces, 4 lignes, entre lignes parallèles; le lot 16 formant le coin des rues Joseph et Liberté.

Un des carrés d'îlet les plus désirables dans le Sixième District et entouré de belles demeures.

Toutes les propriétés améliorées seront vendues sujettes à leurs baux et loyers respectifs, le loyer devant revenir aux acquéreurs à dater du jour où les actes de vente seront signés. Des détails complets à l'égard des baux peuvent être obtenus des Encanteurs et seront annoncés au moment de la vente.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance à un en deux ans de crédit, 7 0/0 d'intérêt par an représenté par des billets des acquéreurs, à dater du jour de l'adjudication et garantis par lien de vendeur et hypothèque. Les acquéreur devant payer en plus et au-dessus du prix d'achat les taxes d'Etat et de ville de l'année 1907 et le coût de tous certificats que l'on pourrait avoir à attacher à la vente. Dix pour cent comptant du prix d'adjudication seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

MM. Dart & Kernan, avocats de l'exécutrice testamentaire.

M. H. L. Favret, avocat du mineur.

20 oct—20 27—nov 3 10 17 24 26

VENTES A L'ENCAN.

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet 2931, Troisième District.

Succession du Leonard Clement Pascal et Marie Anne Nizas Boisdore, sa femme.

No 82,622—Cour Civile de District, Div. D.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Sous les provisions des actes 70 de 1906 et 153 de 1900, MERCREDI, le 13 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de Cour à moi adressé, daté et signé le 17 octobre 1907 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, j'offrirai à l'enchère publique, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

L'îlet 92, Faubourg Washington (maintenant 2931, Troisième District), borné par les rues Solon, Telephe, Emilie et Couvent; acquis le 23 fév. 1837, livre des transferts 22, fol 421.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 20 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au Bureau dudit notaire, No 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

27 oct—27—nov 3 10 13

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Placement Productif en le Cottage Double,

Nos 444 et 446 rue S. Franklin.

E. J. Rahdere et al vs John H. Rahdere et als

No 82,351—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, 12 décembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 31 octobre 1907 et signé le 7 novembre 1907 par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdit Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double en bois à un étage avec mansarde, productif et central, Nos 444 et 446 rue S. Franklin contenant sept chambres de chaque côté. Le terrain est décrit comme:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 304 borné par les rues S. & Franklin, Bienville, Perdide et Gravier, lequel lot est désigné par le numéro 11 sur un plan de O. A. de Armas, voyer, daté le 7 février 1850, déposé en l'étude de O. De Armas, ancien notaire, comme plan No 9 du livre des plans No 3; ledit lot mesurant trente et un pieds cinq pouces cinq lignes et demie de face à la rue Bienville par cent vingt cinq pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur.

Cette propriété est presque dans le centre du commerce et ne pourrait pas être mieux située pour un placement en sécurité productif qui va enchérir.

Conditions—Une moitié en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, devant être représenté par un billet à ordre payable en montant de telle balance, portant date de la date de l'adjudication à telle enchère publique, devant être fait à l'ordre de et signé et endossé par tel acquéreur, ledit billet devant porter intérêt au taux de sept pour cent par an de sa date, et devant être garanti par lien de vendeur, privilèges et hypothèques sur la propriété vendue. L'acquéreur devant assumer, en plus du prix d'achat, tous les frais de telle certificats qui seront requis et payer pour l'acte de vente pardevant John Wagner, notaire, et aussi devant payer en plus toutes les taxes dues sur ladite propriété pour l'année 1907. Les loyers de ladite propriété ne devant être collecté par l'acquéreur qu'après le passage de l'acte de vente. 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

O. F. Claiborne, avocat pour les demandeurs.

B. Bienne, avocat pour les défendeurs.

10 nov—10 17 24—déc 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles de maison, Bric-à-brac, etc.

Succession de Mme Catherine V. Ackerman.

No 84,065—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan encanteur, Bureau 339 rue Carondelet MERCREDI, le 20 novembre 1907, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 6 novembre 1907, de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, sur les lieux No 2204 rue St André, entre les rues Liberté et Howard.

Un lot de meubles de maison, bric-à-brac, ornements, etc., d'après l'inventaire enregistrée.

Conditions—Comptant.

J. B. Rosser, avocat.

9 nov—9 10 17 20

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux bons lots pour construire rue Rochelave, entre les rues Commune et Gravier.

Philbert Gerard vs Agatha A. P., Frederic de St Farel et als.

No 83,160. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 26 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 21 octobre 1907 par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, Gravier, Rochelave et Dergenois, désignés comme les lots 29 et 30 de l'îlet 576, et mesurant chacun 30 pieds 11 pouces de face à la rue Rochelave sur les profondeurs suivantes, à savoir: 175 pieds 6 pouces sur la ligne divisant les lots 29 et 30 et 175 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne du côté du lot No 30 le plus près de la rue Gravier.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 en 1 et 2 ans, devant être représenté par un billet et des billets de l'acquéreur et des acquéreurs, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, toutes les clauses usuelles de sécurité pour garantir le payement dudit billet en deodite billets. L'acquéreur en les acquéreurs devant assumer les taxes de 1907, comme du prix de l'adjudication; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte et les actes de vente pardevant J. H. Percelle Jr, notaire aux frais de l'acquéreur.

26 oct—26 27—nov 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE.

1713 et 1715 Ave Claiborne, entre les rues Annette et St Antoine.

Succession de Veuve Jean M. Soubiran.

No 83,682—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, le 12 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté le 8 octobre 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny (autrefois Prosper) Annette et St-Antoine, désigné sur la lettre B sur un devis dressé par E. Pillié, voyer, daté le 5 décembre 1899, annexé à un acte passé pardevant J. F. Meunier, notaire, daté le 17 janvier 1900 et mesurant 42 pieds de face à la rue Claiborne; 175 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue St Antoine, 11 pieds sur la première profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Annette et le divisant du lot A, laquelle profondeur ledit lot se rétrécit 6 pieds 8 pouces et une deuxième profondeur de 64 pieds 4 pouces 3 lignes à la ligne du fond, lequel mesurant 35 pieds 4 pouces de largeur. Les améliorations sont désignées par les Nos 1713 et 1715 avenue Claiborne, et comprennent un cottage double en bois, couvert en ardoises, retiré de la banquette, avec grillage en fer, et contenant 5 chambres de chaque côté, chambre à bain, galerie, hangar; gaz partout et en bonne condition.

Vendu sujet au bail ci-dessus sur un côté de la propriété.

Conditions—Comptant, 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Arthur B. Leopold notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. Howard McCaleb, avocat.

12 oct—12 13 20 27—nov 3 10 12

---

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

Munn & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Actions, Actions, Actions.

Bijouterie.

Philbert Gerard vs Agatha A. P. Frederic de St Farel et als.

No 83,160—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 12 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 21 octobre 1907, par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Dix (10) actions du fonds capital de la "National Acid Company" de la Nouvelle-Orléans, attesté par certificat No 39, daté le 29 novembre 1890, de la valeur au pair de cent dollars par action, étant au nom de H. A. Frederic.

2° Deux (2) actions du fonds capital dans la même compagnie, attestés par certificat No 145, daté février 1901, également au nom de H. A. Frederic.

3° Vingt cinq (25) actions du fonds capital de la Standard Guano & Chemical Manufacturing Company de la Nouvelle Orléans, attestés par certificat No 17, daté le 29 janvier 1887, aussi au nom de H. A. Frederic.

4° Un lot de bijouterie.

Le tout d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

27 oct—27—nov 3 10 12

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de Valeur du 7me District

Contigue à la "Water Purification Plant."

Cottage et 5 lots de terre

Coin des rues Gen'l Ogden et Cohn, et portant le No municipal 1901 rue Gen'l Ogden.

Lavinia Johnson vs Geo. A. Mattie.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 83,640—Division D.

EN vertu d'un ordre de jugement par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D rendu et lu en Cour ouverte le 18 octobre 1907 et lu et signé le 24 octobre 1907 dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne—MARDI, le 3 décembre 1907, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre situés dans la ville de la Nouvelle Orléans—en cette portion autrefois connue comme Carrollton, et désignés par les numéros 21 et 22 d'après un devis annexé à un acte de vente par B. N. Fortier à A. Robinson, passé pardevant Frederick Deibel, un notaire en cette ville, le 21 février 1871, dans l'îlet 102, borné par les rues Eagle ou Mary Cohn, Huitième, maintenant Spruce, et Jackson, maintenant Général Ogden. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Jackson ou Général Ogden par cent vingt pieds de profondeurs entre lignes parallèles.

Le lot No 22 formant l'encoignure des rues Jackson, maintenant Général Ogden, et Cohn, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, connue par le numéro municipal 1901 rue Général Ogden.

2° Un autre certain lot de terre dans le même district et lot que la propriété ci-dessus décrite et désigné comme lot No 20 sur le plan ci-dessus mentionné. Ledit lot No 20 mesurant trente pieds de face à la rue Jackson ou Général Ogden sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

3° Un autre certain lot de terre dans les mêmes district et lot que la propriété ci-dessus décrite, et désigné comme lot No 19 sur le plan ci-dessus. Ledit lot No 19 mesure trente pieds de face à la rue Jackson ou Général Ogden, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

4° Un autre certain lot de terre dans le même district et lot comme la propriété ci-dessus décrite et désigné comme lot No 18 sur le plan ci-dessus décrit. Ledit lot No 18 mesurant trente pieds de face à la rue Jackson ou Général Ogden, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, les actes de vente pardevant Busnière Renon, notaire, aux frais des acquéreurs, et devant assumer les taxes d'Etat pour 1907; un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication avec

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.

F. Rivers Richardson, avocat pour la demanderesse.

J. J. McLaughlin avocat pour le défendeur.

27 oct—nov 3 10 17 24—déc 1 3

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie propriété du Troisième District,

MERCREDI, le 27 novembre 1907, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Frank Simeon vs George Omer et Auguste Simeon jeune.

No 83,279—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District daté le 22 octobre 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je, au moment et à l'endroit ci-dessus mentionné vendrai comme suit, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1047, borné par les rues Miro, Galvez, D. Abadie et Onizaga, désigné par le No 16, sur un devis annexé à un acte de vente pardevant Antoine Doriocourt notaire, en cette ville le 19me jour de mai 1875, lequel dit lot mesure, en mesure américaine d'après cela, 31 pieds 7 pouces de face à la rue Miro sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer en plus de son enchère les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles pour l'année 1907, aussi bien que pour l'acte de vente pardevant John F. A. Hebel, notaire, ne devant recevoir aucun revenu excepté après le passage dudit acte, et déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication avec

GEO. ST. PAUL, Encanteur.

127 rue Carondelet.

A. A. Calcagne, A. J. Peters, avocats.

27 oct—27—nov 3 10 17 24 27

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, le 12 décembre 1907.

Succession de John McOne.

No 83,436—Cour Civile de District, Div. A.

Propriété de Valeur dans le Premier District.

La Résidence Double en Briques à Deux Etages,

Nos 1505-07 RUE ST-THOMAS (entre les rues Race et Orange).

—ET—

La Bâtisse Simple en Bois à Deux Etages,

No 710 RUE RACE (entre les rues St Thomas et Chippewa).

Devant être vendues à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, A MIDI

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 5 novembre 1907, et à moi adressé, j'offrirai de vendre à l'enchère publique, MARDI, le 10 décembre 1907, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro 1 sur un plan dressé par Louis Surgi, voyer, le 12 avril 1846, déposé en l'étude de E. Barnett, notaire, et d'après un autre plan dressé par Ferguson, architecte, daté le 5 janvier 1856, déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire pour référence, ledit lot est dans l'îlet borné par les rues St Thomas, Race, Orange et Chippewa et mesurant en mesure anglaise 31' 11" 5" de face à la rue St Thomas sur 95' de profondeur entre lignes parallèles.

2° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même îlet comme ci-dessus décrit, la dite portion de terre étant la portion du fond du lot désigné comme lot 2 sur un plan dressé par Louis Surgi, voyer, le 12 avril 1846, déposée en l'étude de E. Barnett, notaire, en cette ville, et mesurant 35' 11" de face à la rue Race, commençant à un point 59' 1" de l'encoignure de la rue St Thomas, par 30' 11" 5" de profondeur plus ou moins, toutes en mesure américaine.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant payer en dénoncé et en plus de son enchère tout ce qui sera dû au moment de leur enchère, toutes les taxes dues et exigibles sur ladite propriété pour l'année 1907 et devant déposer dix pour cent du montant de leur enchère au moment de l'adjudication, et recevoir les loyers de ladite propriété que du jour du passage des actes de vente. Les actes de vente devant être passés pardevant Chas A. Butler, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

Bureau 846 rue Commune.

Edwin Lamer, Charles A. Butler, avocats pour l'administrateur.

9 nov—9 10 17 24—déc 1 8 10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jessie Darling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 78,579—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier. — Ernest T. Florance, avocat.

7 nov—7 11 16

Succession conjointe de Mary Driscoll, Ellen Driscoll et Daniel Driscoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 84,130—Division D—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession conjointe de feus Mary Driscoll, Ellen Driscoll et Daniel Driscoll, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CORNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 17 nov—7 11 16

QUI EST ST-PAUL,

L'ENCANTEUR?

Demandez-le à l'Abeille.

19 mai—1 an

E. S. COBB.

A L'ENCAN LAITERIE "GOLDEN RULE"

La propriété de Ed. Wyman, près du Parc Hyland, paroisse Jefferson.

JEUDI, le 21 Nov. 1907, à 11 heures A. M.

La propriété comme suit, à savoir: 90 vaches, 30 veaux, 2 taureaux, 6 chevaux, 2 wagons à lait, 2 auges à fourrage, 3 jeux de harnais, 2 jeux de bidons à lait et tout ce qui appartient à une laiterie de première classe.

Conditions de la vente—Toutes sommes au-dessous de $100 00, comptant en main; au-dessus de $100.00, en un crédit de 90 jours, billets avec sécurité approuvés. L'acquéreur du plus fort montant sera le client. Vente sans limite ni réserve. Prenez les chars Collége jusqu'à la levée de Protection, et des transferts attendront pour transporter le monde à la vente.

E. S. COBB, Encan teur, bureau, 925 rue Gravier.

27 oct—27—nov 3 10 17

LA LAITERIE "HOLLY GROVE" La propriété de la Vve LABRIEU.

Nouveau Basin et Chemin Coquille—MARDI, le 12 novembre 1907, à 11 heures a. m. La propriété ci-après décrite à savoir: 106 vaches, 15 veaux, 2 taureaux, 5 chevaux, 2 wagons à lait, 2 wagons à fourrage, 1 berceau neuve, 1 wagon (Road Cart), 2 jeux de harnais, 1 appareil pour séparer le lait, 2 auges à fourrage, 2 jeux de bidons à lait, et tout ce qui appartient à une laiterie de première classe. Conditions de la vente: Toutes sommes au-dessous de $100.00 comptant. Toutes sommes au-dessus de $100 00 à un crédit de 4 mois sur billet garanti approuvé. L'acheteur le plus important sera le client. Un débit de café au marché Peydras sera vendu et la maison et les écuries de ladite laiterie seront louées au plus haut enchérisseur le jour de la vente. Prenez les chars Royal Blue pour vous rendre à la vente. Holly Grove et rue Quinoe. Vente sans limite ni réserve.

20 oct—20 27—nov 3 10

E. S. COBB, Encanteur, Bureau 925 rue Gravier.

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE

PLACEMENT REMUNERATEUR

8 ILETS DE TERRE DANS LE TROISIEME DISTRICT

Succession de Charles Morgan.

No 83,408—Cour Civile de District Division D.

MERCREDI, le 13 Novembre 1907.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—En vertu de l'acte 70 de 1906, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 21 octobre 1907, signé par l'Hon W. B Sommerville, juge de la Division D, et à moi adressé, je procéderai à vendre MERCREDI, le 13 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

L'îlet No 50, Faubourg Washington (maintenant No 1,622 Troisième District), borné par la Promenade Florida, les rues Industrie, Emilie et Matilda; acquis le 23 février 1837, enregistré dans le livre des transferts 22, fol. 418.

Deux îlets, Nos 96 et 97, Faubourg Washington, borné par les rues Matilda, Emilie, Pelopidas et le fond par les terres appartenant à Sonist Dufossat, mesurant chacun 118 pieds de face à la rue Pelopidas sur une profondeur irrégulière et indéterminée. Acquis le 23 fév. 1837, enregistré dans le livre des transferts 23, fol. 498.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire un dépôt de 20 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au Bureau dudit notaire, No 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

27 oct—27—nov 3 10 13

AUX BOULANGERS.

LA BONNE FARINE FAIT LE BON PAIN.

Les meilleures qualités de farine dans le Sud aujourd'hui sont offertes par

BROWDER FRERES,

Phone 4336 Main. 314 rue Magasin.

J. E. BAILEY, Commis-voyageur. J. T. BUDDECKE, Vendeur en ville.

Agents pour la vente du Hubbard's Superlative Minnesota. Farine du Kansas. Patente du Louisiane, "Oven Lifter," Sweet Crumb & Big K. White Satin, House Keeper's Delight.

20mai—